

réprimer l'inflation et fournir un nombre raisonnable d'emplois n'étaient pas satisfaisants. La chose est incontestable. On y déclare également que le gouvernement actuel comme le précédent avaient eu tendance à constituer constamment des Commissions royales d'enquête en plus d'un comité permanent de la Chambre pour étudier cette affaire. Ce n'est pas une réalisation dont puisse se vanter un gouvernement qui, avec son prédécesseur, est au pouvoir depuis cinq ou six ans. Il aurait pu remédier davantage au problème. Il devrait avoir adopté maintenant des mesures concrètes, afin de...

L'hon. M. Benson: Avez-vous des suggestions à faire?

L'hon. M. Stanfield: J'ai, en effet, des propositions à faire, mais malheureusement le ministre des Finances n'a pas vraiment écouté toutes celles que je présente depuis un an.

Il a fallu la résolution d'un créditiste pour que j'aie l'occasion de parler au ministre à la Chambre. Je ne veux pas accaparer le temps de la Chambre, mais je ne peux laisser passer certains commentaires du ministre sans les relever.

En matière de croissance et d'inflation, ces dernières années, le gouvernement n'a guère réussi. En fait, l'ancien premier ministre, M. Pearson, l'a dit clairement à la Chambre. Le Livre blanc laisse voir que les politiques gouvernementales ont échoué et le gouvernement n'a pas fourni de solutions satisfaisantes.

• (9.40 p.m.)

En second lieu, puisque le ministre parle de justice fiscale, d'aide aux provinces et ainsi de suite, je ferai remarquer qu'il a refusé assez sèchement de collaborer avec les provinces. Il l'a refusé, non pas une, mais plusieurs fois. Personne n'en disconvient: c'est de notoriété publique.

L'hon. M. Benson: C'est affaire d'opinion.

L'hon. M. Stanfield: Certainement pas. Lorsque j'entends dire «non, je sais bien que c'est non. Lorsqu'il s'agit d'une déclaration comme le ministre des Finances a l'habitude d'en faire en réponse aux demandes des provinces qui insistent pour être consultées, je comprends ce qu'il veut dire, tout comme elles le comprennent. On ne peut nier, monsieur l'Orateur, que le gouvernement ait taxé les citoyens les moins fortunés du pays, non seulement par son impôt de 2 p. 100, dit de progrès social, mais encore en lâchant la bride à l'inflation. En laissant la situation se prolonger, il a automatiquement accru le fardeau des pauvres gens dans le pays.

Je soulève ces questions car je soupçonne le ministre des Finances d'être un peu trop patelin à cet égard. Je reconnais ses difficultés. Cependant une inflation continue comme

celle que nous connaissons diminue automatiquement la valeur des exemptions fiscales, augmentant par le fait même le poids du fardeau imposé aux citoyens peu aisés du pays.

Lorsque le ministre des Finances a cité des passages du cinquième exposé annuel du Conseil économique du Canada relatifs à la guerre contre la pauvreté et ainsi de suite, il a choisi soigneusement ses citations. Ce rapport est en réalité, un témoignage accablant sur l'abandon, par le gouvernement, de sa guerre contre la pauvreté. Il lance un défi au gouvernement du Canada, le pressant de s'associer aux provinces pour se lancer dans un combat efficace contre la pauvreté dans le pays. Le ministre des Finances ne peut espérer s'en tirer en citant des passages du rapport de son choix. Je le répète, ce rapport constitue en fait un réquisitoire accablant contre le gouvernement qui a renoncé à sa guerre contre la pauvreté.

Le ministre parle du nouveau ministère de l'Expansion régionale. Il convient, je pense, de faire remarquer qu'il a fallu près de huit mois au gouvernement pour saisir la Chambre de cette loi. Si c'est là un un signe de la sincérité et de la volonté du gouvernement quant à la question de l'expansion régionale, je crains que nous n'ayons pas grand-chose à en espérer. Il a fallu huit mois rien que pour saisir la Chambre du bill et créer le nouveau ministère. Dieu sait combien de temps il faudra pour que le nouveau ministère se mette en branle. J'ai eu le plaisir d'entendre hier une bonne partie des propos du ministre sur les paiements de transfert et les déboursés au chapitre de la santé et du bien-être social. C'est un des avantages de pouvoir être tous les jours à la Chambre.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: J'ai entendu hier le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) énumérer la plupart de ces chiffres sur le bien-être social et ainsi de suite, et je les ai bien présents à l'esprit. Mais lorsque le ministre des Finances et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social parlent de la péréquation annuelle des pensions par rapport au coût de la vie, comme bien des députés l'ont signalé hier—si je dis cela, c'est que le ministre des Finances n'était pas à la Chambre hier et qu'il se peut que personne ne lui ait signalé la chose...

L'hon. M. Benson: J'ai lu le hansard.

L'hon. M. Stanfield: ...je trouve cela bien pitoyable. Je veux parler de l'indexation sur le coût de la vie. L'augmentation maximum est de 2 p. 100 de la pension de base de \$75 par mois. Je tiens à m'assurer que le ministre des Finances saisit bien ma pensée. Il m'est difficile de croire qu'il comprend effective-